

# La lettre de Villers

Bulletin Municipal de la ville de Villers sur mer

n° 126 Novembre 2013 > Janvier 2014



Les écoles

**Les élèves des écoles ont chanté pour le père Noël !**

> Lire en page 23



P.14

Commémoration  
Le 11 novembre



P.34

Calligraphie  
Xiu Chen

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au jeudi

> 9h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00

Vendredi

> 9h00 à 16h00

Samedi (permanence)

> 10h00 à 12h00

## CONTACT

Mairie de Villers sur mer

BP 19 - Avenue du Général de Gaulle

14640 - Villers sur mer

Tél : 02 31 14 65 00

Fax : 02 31 87 12 25

Site web : [www.villers-sur-mer.fr](http://www.villers-sur-mer.fr)

E-mail : [mairie@villers.fr](mailto:mairie@villers.fr)

## JOURS DE RÉCEPTION MAIRIE

Maire

**Gérard Vauclin**

> Mercredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

1<sup>er</sup> Adjoint

**Jean-Paul Durand**

Associations, réglementation, régime de la suppléance du Maire, subventions, jeunesse, sports, ensemble sportif et tennis couverts, amicale du personnel communal, hygiène, sécurité.

> Samedi de 11h à 12h

2<sup>ème</sup> Adjoint

**Patricia Forin**

Gestion de la plage, culture, tourisme, mandatement, du centre aéré, de l'école et du restaurant scolaire, des espaces verts et Malpelo.

> Jeudi de 10h30 à 12h

3<sup>ème</sup> Adjoint

**Pierre Aubin**

Chargé de la voirie, éclairage public, assainissement, effacement et renouvellement des réseaux, commission de sécurité circulation et stationnement bâtiments publics et gestion des marchés.

> Lundi de 10h30 à 12h

4<sup>ème</sup> Adjoint

**Catherine Vincent**

Urbanisme, environnement, propreté de la ville, espaces naturels, chemins piétonniers, développement durable.

> Mardi de 9h30 à 12h et sur rendez-vous

## JOURS DE RÉCEPTION MAIRIE ANNEXE

5<sup>ème</sup> adjoint

**Monique Bécel**

Social et 3<sup>ème</sup> âge, gestion du CCAS, cimetière, logement et Celloise.

> Vendredi de 10h30 à 12h

## CONSEILLER DÉLÉGUÉ

**Thierry Drège**

Vie des quartiers.

## > ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ?

L'A.D.M.R. de Villers sur mer vous propose ses services. Pour tout renseignement et inscription, contacter la Mairie annexe ou tél. au **02 31 14 65 13**.

### Permanences

- Lundi : 13h30 à 17h00

- Mardi : 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00

- Jeudi : 9h00 à 12h00

- Vendredi : 9h00 à 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR. Tél. **02 31 81 59 33**.

## > PERMANENCE CPAM

Centre CPAM de Honfleur, uniquement sur rendez-vous à la Mairie annexe 8 rue Boulard. Tél. au **3646** pour prendre rendez-vous.

## > ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados Antenne de Villers, mairie annexe, 8 rue Boulard. Tél. au **06 07 09 44 30**

## > PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE BAIE DE SEINE POUR LES JEUNES DE 16 À 25 ANS

Elles ont lieu, chaque mardi, à la mairie annexe de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. pour rendez-vous au **02 31 89 55 24**

## > TÉLÉ-ALARME POUR PERSONNES ÂGÉES OU VIVANT SEULES

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association. Tél. au **02 31 87 14 12**

## > LA NEWSLETTER DE VILLERS

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il suffit d'envoyer un e-mail à [contact@tourismevillers.com](mailto:contact@tourismevillers.com).

## > RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 1997, doivent se faire recenser entre les mois d'octobre 2013 et janvier 2014 en Mairie.

## > SECOURS EN MER

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS

- Du littoral **1616** numéro d'appel unique pour les mobiles\*;

- En mer VHF **canal 16** pour communiquer avec les sauveteurs;

\*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

## > DÉCHETTERIE DE «COEUR CÔTE FLEURIE»

- Horaires d'ouverture : toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- Ramassage des encombrants :

Le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois.

- Ramassage des déchets verts herbes branchages, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundis de chaque mois.

- Conteneurs : place du 11 novembre, parking Villers 2000, rond point des Tennis, Bois Lurette, parking Comtesse de Béarn, avenue de la Brigade Piron face Vé Maine, place Loutrel, angle rue des Martrois et avenue des Gabions, avenue Jean Moulin.

## > SERVICES TECHNIQUES

Chemin du Château - Tél. au **02 31 14 65 20**

## > RAMASSAGE DES DÉCHETS

Les déchets verts et objets encombrants sont exclusivement ramassés les jours suivants :

- Encombrants : 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois ( dépôt obligatoire avant 7h le matin )

- Déchets verts : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi de chaque mois ( dépôt obligatoire avant 7h le matin ) En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.

## > COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

### LUNDI ET JEUDI

ACACIA rue des • ARMISTICE rue de l' • AVENIR rue de l' • BAGOT rue du Lt • BEARN rue de la Comt. de • BOFFZEN rue de • BOULARD rue • CARPENTIER rue du Cpt. de • CASTELNAU rue du Gal. de • CHAMPS RABATS • CIVILE rue • COMMERCE rue du • EGLISE rue de l' • FALAISE av. de la • FANNEAU place • FANNEAU rue du Lt • FEINE rue • FOCH rue du Mal. • FRANCHETTI rue du Cdt. • GABIONS av. des • GAULLE rue du Gal. de • GOELANDS rue des • HEROUVILLE rue du Lt.d' • JARDINS rue des • LECLERC rue du Mal. • LEONIE rue • LOUTREL rue • MARTROIS rue des • MER rue de la • MERIDIEN rue du • MERMOZ place Jean • MOUETTES rue des • MOULIN av. Jean • ORNANO rue Michel d' • OSMONT DU TILLET rue • PARIS D'ILLINS rue PIGEORY rue • PITRE CHEVALIER Bd • PLUVIERS imp. des • RAVENELLES rue des • REPUBLIQUE av. de la • ROSES rue des • ROSIERE rue de la • SAINTFERDINAND rue • SALESSE rue du Stade André • SANDRET rue • SAUVAGINE av. de la • SERVICES TECHNIQUES • SICARD rue du Dr. • STRASBOURG rue de • TENNIS rue des • VERDUN rue de • VILLERS 2000 pl. Com. • WICKHAM rue de

### MARDI ET VENDREDI

ARMISTICE rue de l' • BAGOT rue du Lt • BEARN rue de la Comt. de • BEAUMONT Rte de • BEAUMONT rue de • BERGERIE Ch. de la • BOUICCAUT rue • BRIGADE PIRON av. de la • CARPENTIER rue du Cpt. de • CASTELNAU rue du Gal. de • CHAMPS RABATS • FANNEAU place • FANNEAU rue du Lt • FEINE rue • FOCH rue du Mal. • FORIN rue • FOULANS rue des • FRANCHETTI rue du Cdt. • GRIVES rue des • HEROUVILLE rue du Lt. d' • LECLERC rue du Mal. • MAI rue du B • MERMOZ place Jean • ORNANO rue Michel d' • PARIS D'ILLINS rue • PIGEORY rue • PITRE CHEVALIER Bd • PLANQUETTE rue de la • SAINTE-ANNE rue • SALESSE rue du Stade André • SANDRET rue • SERVICES TECHNIQUES • VERDUN rue de • VIGNES Ch. des • VILLERS 2000 pl. Com.

### MERCREDI

ARMISTICE rue de l' • BAGOT rue du Lt • AMMONITES rue des • BEARN rue de la Comt. de • BOIS Ch. du • BOIS-LURETTE Carr. de • BOSQUETS rue des • BOULARD rue • CARPENTIER rue du Cpt. de • CASTELNAU rue du Gal. de • CHATEAU Rte du • CHENAL rue Marthe • CLAIROUIN rue Denise • CLEMENCEAU av. Georges • CONVERS rue • DAUPHINS imp. des • DIVES Rte de • EGLISE rue de l' • ETANG rue de l' • FALAISE av. de la • FANNEAU place • FANNEAU rue du Lt • FEINE rue • FOCH rue du Mal. • FOULANS rue des • FRANCHETTI rue du Cdt. • GAULLE rue du Gal. de • GUYNEMER rue • HEROUVILLE rue du Lt. d' • LECLERC rue du Mal. • LEONIE rue • MER rue de la • MERMOZ place Jean • ORMEAUX Ch. des • ORNANO rue Michel d' • OSMONT DU TILLET rue • PARIS D'ILLINS rue • PASTEUR rue • PIGEORY rue • PITRE CHEVALIER Bd • POINCARE rue • PREFONTAINE Ch. de • SAINT VAAST Ch. • SAN-CARLO rue de • SANDRET rue • STRASBOURG rue de • TAMARIS

### SAMEDI

AMMONITES rue des • ARMISTICE rue de l' • BEARN rue de la Comt. de • BEAUMONT Rte de • BEAUMONT rue de • BERGERIE Ch. de la • BOIS-LURETTE Carr. de • BRIGADE PIRON av. de la • CASTELNAU rue du Gal. de • CHAMPS RABATS • CHENAL rue Marthe • CLEMENCEAU av. Georges • DIVES Rte de • EGLISE rue de l' • FEINE rue • FOCH rue du Mal. • GRIVES rue des • HEROUVILLE rue du Lt. d' • LECLERC rue du Mal • MERMOZ place Jean • ORMEAUX Ch. des • ORNANO rue Michel d' • OSMONT DU TILLET rue • PARIS D'ILLINS rue • PITRE CHEVALIER Bd • PREFONTAINE Ch. de • REPUBLIQUE av. de la • SERVICES TECHNIQUES • SICARD rue du Dr. • STRASBOURG rue de • VERDUN rue de • VIGNES Ch. des • VILLERS 2000 pl. Com.

### DIMANCHE

BEAUMONT rue de • BOIS Ch. du • BOSQUETS rue des • BRIGADE PIRON av. de la • CD 27 • CHAMPS RABATS • CHATEAU Ch. du • CONVERS rue • DIVES Rte de • EGLISE AU PARC Ch. de l' • EGLISE rue de l' • FEINE rue • FOCH rue du Mal. • GAULLE rue du Gal. de • MARIE-LOUISE Rd-pt • MARTROIS rue des • MERMOZ place Jean • MOULIN av. Jean • ORNANO rue Michel d' • PARIS D'ILLINS rue • PASTEUR rue • PIGEORY rue • PITRE CHEVALIER Bd • POINCARE rue • PREFONTAINE Ch. de • REPUBLIQUE av. de la • SAINT VAAST Ch. • SANCARLO rue de • SANDRET rue • SERVICES TECHNIQUES • SICARD rue du Dr. • TAMARIS rue des • VERDUN rue de • VILLERS 2000 pl. Com.

04&gt;09

**Les vœux du maire et de la municipalité**

10&gt;13

**Rapport du Conseil Municipal**

Focus : Acquisition de nouveaux terrains

14&gt;17

**Cérémonies & Evénements**

- Le 11 novembre à Villers sur mer
- Cérémonie du souvenir au cimetière
- La fin de la guerre en Algérie
- Trois jeunes sapeurs-pompiers intègrent la caserne de Villers sur mer
- Une pluie de médailles pour la Sainte Barbe
- 405 colis distribués aux anciens

18&gt;21

**Les travaux**

- Les travaux du boulevard Pitre Chevalier
- La station service de la plage
- Accessibilité pour les personnes handicapées
- Le restaurant « la Terrasse du Marais »
- Les travaux du Paléospace
- Tyrolienne et motte castrale
- Achat d'un véhicule électrique
- Les travaux du tennis
- Au Villare

22&gt;23

**Les écoles**

- Le marché d'automne médiéval des écoles V. Duprèz...
- Les élèves des écoles ont chanté pour le père Noël

24&gt;32

**La vie associative**

- Le traditionnel rendez-vous de Noël !
- Présentation du calendrier 2014
- Accompagnement et écoute des personnes malades
- APE : une amicale très active
- Les anciens combattants en visite à Wickham
- La braderie du foyer Saint-Paul
- APVSM : Bilan de l'automne 2013
- Le tir à l'arc
- Plus de joueurs grâce aux nouveaux terrains
- Zumba : une nouvelle association à Villers sur mer
- Le tennis-club de Villers en hiver
- Un très beau repas pour les seniors
- Villers Accueil: le bilan de fin d'année 2013
- Téléthon 2013 : 4869 € récoltés !
- Vin chaud et pains d'épices

33&gt;34

**Les rendez-vous du Villare**

- Jean-Pierre Emery fête ses 50 ans de peinture
- Villers, de 1900 à nos jours
- Les années 50 à Paris par Maurice Bonnel
- Xiu Chen a présenté ses "encres flottantes"

35&gt;39

**L'office de tourisme**

- Plus de 450 personnes pour le défilé d'Halloween
- 31 participants au concours de citrouilles
- 15 participants pour l'atelier des p'tits chefs !
- Les ateliers de Camille ont battu un record !
- Fête de la Coquille Saint-Jacques et des fruits de mer
- La Misa Criolla par Jaime Torres
- Villers sur mer fête Noël !
- Arrivée surprise et insolite du père Noël

40&gt;42

**Le Paléospace**

- Jacques et Françoise Hurtrelle donnent toute leur collection au Paléospace
- Un tournoi d'échecs dans un décor du Jurassique
- André Dubreuil prête son squelette au Paléospace
- Un événement de taille : "Dinosaures de Normandie" à l'étude !

43

**Etat civil**

"Dinosaures de Normandie" à l'étude !

Lire en page 42

**La lettre de Villers n° 126 / Nov 2013 > Jan 2014**

**Directeur de publication :** Monsieur le Maire

**Rédaction :** L. Kieffer, T. Le Maguer, F. Maillard

**Conception graphique / mise en page :** W. Grunenwald

**Photos :** © L. Kieffer / © Service communication de la ville de Villers sur mer / © Office de tourisme et d'animation de Villers sur mer

**Impression :** Escandre Sorel / **Tirage :** 3 000 exemplaires

Pour recevoir la lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1,85 € à l'Office de Tourisme de Villers sur mer.

# Les vœux du maire et de la municipalité

**Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,**

**Mes Chers Amis,**

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je vous accueille aujourd'hui pour notre traditionnelle cérémonie des vœux du Conseil Municipal. Après dix-neuf années passées en votre compagnie, ce seront les derniers en ma qualité de premier magistrat de la ville.

Comme vous le savez maintenant, j'ai fait le choix de ne pas solliciter de nouveau vos suffrages en mars prochain.

Au moment de vous quitter et avant de vous présenter le bilan de tout ce temps passé au service de Villers et des Villersois, il m'a semblé important de faire le point sur le travail accompli.

Dans mon discours d'investiture en 1995, je m'interrogeais sur mes capacités à assumer cette lourde charge de Maire. J'exprimais alors tous les doutes que je pouvais avoir sur la réussite de cette merveilleuse aventure qui commençait.

Je voulais réussir pour Villers, pour les Villersois qui m'avaient fait confiance, pour les équipes que j'allais diriger.

Aujourd'hui, il m'arrive encore de m'interroger.

*Les choix proposés aux Villersois, sur lesquels j'ai été élu, étaient-ils les bons ?*

*Les moyens et méthodes employés pour les mener à bien étaient-ils les plus adaptés ?*

Je ne saurais l'affirmer, même si cette large

confiance qui m'a été donnée à trois reprises le permettrait.

Une certitude toutefois, elle est d'importance, nul n'aurait pu faire plus, avec les capacités financières dont la ville pouvait disposer.

Faire que notre ville soit reconnue et occupe toute la place qu'elle mérite, assurer son développement, offrir, dans un environnement préservé, la meilleure qualité de vie à nos concitoyens, tels étaient les enjeux.

Il fut choisi d'y répondre d'une manière globale, sur la base d'une politique dynamique et volontariste, au service de Villers et des Villersois.

**Cette politique, pensée sur la base d'un fonctionnement annuel de la ville, s'est développée autour de grands thèmes :**

- préservation et valorisation du cadre de vie, création d'une offre sociale, éducative, culturelle et sportive intergénérationnelle,
- développement de l'économie,
- restructuration et modernisation de l'ensemble des bâtiments, espaces et services publics.

Elle s'est traduite par des réalisations d'importance qui ont structuré la ville, mais aussi par des réhabilitations heureuses qui ont valorisé un patrimoine existant.

En parallèle, une politique dynamique de communication, s'appuyant notamment sur des animations originales, a fait connaître et apprécier notre ville.

**Sans vouloir être exhaustif, le temps et**

**l'espace nous manqueraient, je rappellerai quelques-unes des réalisations, parmi les plus significatives, qui ont jalonné ces dernières années :**

- l'aménagement du marais avec la création du plan d'eau, du Paléospace et de ses annexes, du restaurant la terrasse du marais,
- la réhabilitation complète du centre-ville, de la place du marché et des rues piétonnes,
- la création du Villare,
- la construction de nombreux logements destinés aux villersois et aux saisonniers,
- la rénovation de l'entrée EST de Villers et de la digue avec le nouveau poste de secours, les sanitaires et le restaurant la digue,
- l'installation des hôtels Ibis et Domaine de Villers,
- l'aménagement du nouveau cimetière paysager,
- les nouveaux équipements des écoles,
- les vestiaires et tribunes du stade, ainsi que les nouvelles installations venant compléter cet ensemble,
- les tennis couverts et la réhabilitation du tennis club,

Mais aussi la rénovation de la gare, un programme de voirie tout à fait exceptionnel, sans oublier les nouvelles animations comme la fête de la coquille ou les grands événements comme les 150 ans de Villers.

Je m'arrête là, l'exercice pourrait devenir fastidieux.

Tout cela s'est fait dans un environnement budgétaire maîtrisé. Il ne pouvait être question d'augmenter inconsidérément les impôts, ni d'endetter la ville au-delà de l'acceptable.

En contenant rigoureusement les dépenses de fonctionnement, il a été possible de dégager les marges nécessaires aux importants investissements réalisés.

L'exercice a été difficile, vous en conviendrez, mais les résultats sont là, il suffit de les rappeler.

Face aux près de trente millions d'euros investis, les impôts locaux ont augmenté d'un tiers moins vite que le coût de la vie.





Les taux d'imposition à Villers, comparés à ceux de la moyenne nationale d'une même strate de population, restent parmi les plus bas de France, qu'on en juge par les chiffres :

Taxe habitation Villers : 10,36 % / moyenne de la strate : 15,74% ;

Taxe foncière Villers : 9,93% / moyenne de la strate : 22,96%.

Quant à l'endettement, qui se situe à hauteur de sept millions d'euros, il est remboursable en moins de 6 ans, au regard de notre capacité d'autofinancement. Les ratios communément retenus en la matière nous permettent d'affirmer que notre dette est parfaitement maîtrisée.

Il est également bon de mettre l'accent sur certains chiffres du dernier recensement. Ils mettent en lumière l'évolution tout à fait remarquable de notre ville.

La population de Villers, maintenant de **deux mille sept cent vingt-six habitants**, chiffre au 1<sup>er</sup> janvier 2014, est en augmentation de plus de 30% depuis 1995.

L'environnement que nous avons créé, favorable au développement économique, a trouvé son expression dans les chiffres

de l'emploi à Villers. Ils sont significatifs d'une politique dynamique tournée vers un développement maîtrisé, qui préserve notre qualité de vie.

Villers offrait 851 emplois en 2010 pour 644 en 1999, soit une création nette de 207 emplois. Nous comptons pour les mêmes années 127 et 184 chômeurs, soit une baisse de près de 8 points.

La même tendance étant constatée entre 2010 et 2013, notamment avec des créations comme le Paléospace ou l'extension de la zone artisanale, il est possible de penser que la situation s'est encore améliorée.

Tous ces chiffres sont un peu rébarbatifs, mais il me semblait important de vous les faire connaître, tant ils sont représentatifs de cette évolution que nous avons souhaitée et pour laquelle nous avons travaillé.

Diriger une ville, c'est aussi préparer l'avenir. La vie d'une commune ne s'arrête pas à celle de la présence à sa tête de tel ou tel Maire ou conseiller.

Connaissant l'inévitable inertie qui prévaut à l'ouverture d'un nouveau dossier, nous avons travaillé sur ceux de demain. Ils sont

maintenant prêts à être finalisés ou engagés.

Il appartiendra au prochain conseil de les mettre en œuvre ou de les abandonner. Celui-ci pourra s'appuyer sur une situation financière tout à fait saine, offrant encore des capacités d'investissement importantes.

Pour mémoire, rappelons les plus importants de ces dossiers en cours dont la lettre de Villers s'est déjà fait l'écho :

**La rénovation de l'église** : l'assistant maître d'ouvrage est maintenant retenu. Le dossier technique est prêt, les appels d'offre auprès des entreprises peuvent être lancés.

**L'effacement des réseaux du secteur ouest et la réhabilitation de la voirie** : le SDEC (syndicat intercommunal d'énergie du calvados), en collaboration avec EDF/GDF et France Télécom, finalise le dossier technique pour présenter au deuxième semestre 2014 le plan d'exécution des travaux et le dossier d'appel d'offre.

**Le remplacement de la ZPPAUP par une AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du Patrimoine)** : conformément à la loi, cette mutation devra être effective avant juillet 2015. La commission locale chargée de sa mise en œuvre a été constituée et le prestataire/

assistant maître d'œuvre a été retenu. Les premiers travaux de la commission ont commencé avec pour objectif final le respect du délai imparti par la loi.

**La rénovation des derniers courts de tennis** : l'entreprise chargée de ces travaux, qui viendront mettre un point final à un vaste chantier, a été retenue. Elle interviendra en début d'année.

**Les dangers liés à la submersion marine** : dans le cadre de la prévention des risques, en suivi de la catastrophe provoquée par la tempête xynthia, une enquête exhaustive a été menée sur tous les épis et digues de défense contre la mer.

2014 verra le lancement des études relatives aux interventions à prévoir sur ces ouvrages tant par la commune que par les particuliers ou associations concernés.

**Le plan mobilité** : la ville de Villers, comme toutes les villes de France, a l'obligation de mettre en accessibilité l'ensemble des voies et espaces publics. L'étude préalable a été menée à bien et les premières actions engagées. Elles devront se poursuivre selon un plan pluriannuel pour que Villers soit en conformité avec la loi.





**Le plan d'économie d'énergie** : un vaste programme d'économies d'énergies a été engagé par la commune. Il l'a été au vu d'un diagnostic thermique établi par une société spécialisée. Il devra se poursuivre, là également au vu d'un plan pluriannuel.

**Le déplacement des bureaux du service animation** : ce service, dépendant de l'office de tourisme, est actuellement basé à la mairie annexe. L'opportunité s'est présentée d'acquérir l'appartement du premier étage de la villa Durenne. Situé au-dessus de l'office de tourisme, il permettra le regroupement des personnels et l'agrandissement des locaux d'accueil de l'OT. Les services de la mairie trouveront à la mairie annexe les bureaux qui lui font défaut dans le bâtiment principal.

**Enfin, deux bonnes nouvelles viennent clôturer l'année 2013 :**

Monsieur le Préfet du Calvados, sur présentation de notre dossier, a, par arrêté Préfectoral en date du 26 décembre 2013, classé l'office de tourisme et d'animation de Villers sur mer en office de 1<sup>ère</sup> catégorie. Ce classement, d'une extrême importance pour l'avenir de Villers, valorise la qualité de notre office et le travail fait par nos équipes ; Ce même jeudi 26 décembre, j'ai pu signer avec les consorts Join-Lambert, propriétaires des

terrains jouxtant le lotissement des champs rabats, une promesse de vente au profit de la ville, d'une parcelle de terrain de 21 000 mètres carrés. Fruit d'une longue et difficile négociation, cette acquisition va permettre à de nombreux villersois de trouver un toit à leur convenance. En effet, ce ne sont pas moins de 30 pavillons locatifs et 10 parcelles de terrains en accession à la propriété qui vont être réalisés dans les années à venir.

Parallèlement, dix lots à destination des artisans viendront étendre la zone artisanale et une cinquantaine de lots à destination de tous les publics, seront mis en vente.

Voilà brossé, Mesdames et Messieurs, Mes chers Amis, un rapide survol de ces vingt dernières années et les perspectives qui s'offrent à nous dans un avenir immédiat.

Je ne voudrai pas clore mon intervention sans évoquer la Communauté de Communes Cœur côte Fleurie dont Villers est un membre éminent. Les compétences de celle-ci sont d'importance et les représentants villersois qui ont siégé dans cette structure y ont apporté toutes leurs contributions.

Nous sommes maintenant reconnus à notre juste valeur et sur ce point, je dois en remercier tout particulièrement son Président.

Personnellement, en ma qualité de Président de la commission assainissement-eaux de baignades, j'ai pu mener à bien, comme élu et grâce à la qualité des équipes de la communauté de communes, des dossiers d'une extrême importance.

Que ce soit la nouvelle station d'épuration de Touques ou les bassins tampons, par exemple, mais aussi le suivi et l'amélioration de la qualité des eaux de baignade. Sur ce dernier point je me félicite d'avoir vu les neuf plages de la Communauté de Communes évoluer vers un classement des eaux de baignade en qualité allant de bonne à excellente.

Pour conclure, je voudrais m'adresser à tous ceux avec lesquels j'ai travaillé ou qui m'ont apporté leur concours pendant toutes ces années.

Aussi performant et qualifié soit-il, un dirigeant doit pouvoir compter sur de bonnes équipes pour faire avancer les choses comme il le souhaite et réussir. J'ai eu cette chance à Villers, que ce soit les équipes municipales qui m'ont fait confiance, le personnel communal qui s'est investi à mes côtés, les acteurs et intervenants de la vie sociale à Villers, en un mot tous ceux qui m'ont accompagnés.

Exceptionnellement, je ne citerai personne nommément, par crainte d'en oublier ne serait-ce qu'une. Tous, vous méritez mes plus sincères remerciements et mes félicitations.

À vous tous j'adresse toute ma reconnaissance pour ce que vous m'avez permis de faire et pour ce que nous avons fait ensemble, pour Villers et les Villersois.

Vous pouvez être fiers de l'œuvre accomplie.

Je vais maintenant me retirer totalement d'une vie publique commencée en 1965, par la création de l'AJV. Je le fais en toute liberté, sans aucun regret, avec le sentiment du devoir accompli.

Je garderai le meilleur souvenir de mon passage à la Mairie de Villers sur mer, de vous tous, de l'ensemble des Villersois.

Vous m'oublierez très vite, parce qu'ainsi va la vie.

Je ne vous oublierai pas.

En mon nom personnel et au nom du Conseil Municipal de Villers sur mer, je vous souhaite une belle année 2014.



A handwritten signature in black ink that reads "Gerard Sandri".

**Maire 1995 - 2014**

**ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Madame MAHEUT a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

**BUDGET 2014 – EPIC ESPACE MUSEOGRAPHIQUE PALEOSPACE « L'ODYSSÉE »**

Comme chaque année, pour fonctionner, cet établissement a besoin de ressources complémentaires qui sont octroyées à 50/50 par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et la Commune.

Ces financements correspondent pour partie aux besoins de la structure pour fonctionner et pour remplir les missions de service au public et d'intérêt général qui lui ont été attribués. Cet établissement nous a transmis son projet de budget 2014.

Pour 2014, un investissement supplémentaire de 95.000 € est proposé d'être affecté à la structure pour réaliser l'extension et l'exposition dans la salle de l'ancien restaurant.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité adopte ce budget de l'EPIC Muséographique Paléospace « L'Odysée » et ses orientations pour l'année 2014 et notamment le versement de la participation de la Commune à hauteur de 162.500 € pour le fonctionnement et 95.000 € pour l'investissement soit au total 257.500 €.

**BUDGET 2014 - EPIC OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATIONS**

Dans le cadre des animations et promotions touristiques 2014, l'EPIC de l'Office de Tourisme et d'Animations nous a transmis sa proposition de budget pour l'année 2014.

La participation demandée à la Commune s'élèverait à 447.000 € (maintenu sur proposition du Président au niveau de 2013), à laquelle vient s'ajouter :

- la taxe de séjour encaissée par la Commune puis reversée à l'EPIC de l'Office de Tourisme et d'Animations,

- la participation financière pour le personnel mis à disposition par la Commune estimée à 116.663 € (salaires + charges). Cette somme est reversée à la Commune.

En outre, la Commune mettra à disposition gratuitement la zone de plage nécessaire aux activités des « ateliers du Méridien ».

Ce financement permet de réaliser les missions de service au public et d'intérêt général qui lui ont été confiées.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité adopte ce budget et ses orientations pour l'année 2014 et notamment le versement de la participation de la Commune (comme sus-indiqué) sous réserve des évolutions budgétaires qui pourraient amener le Conseil Municipal à re-délibérer sur cette participation.

**BUDGET 2014 - EPIC DES SPORTS ET DES LOISIRS**

L'EPIC des Sports et des Loisirs achève sa troisième année de fonctionnement.

L'activité tennis s'est très bien déroulée, tout comme la mise en place de l'école de tennis enfants et adultes.

Comme pour les autres établissements publics industriels et commerciaux, l'EPIC de sports et des loisirs se doit de nous présenter son projet de budget 2014, accompagné des tarifs et de la prévision budgétaire nécessaire pour équilibrer les missions d'intérêt général qui lui sont confiés comme l'école de tennis enfants.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité adopte le budget 2014 présenté par l'EPIC des sports et des loisirs et décide à l'unanimité la participation financière de la Commune pour le fonctionnement 2014 des missions d'intérêt général comme l'école de tennis enfants à hauteur de 6.500 €.

**TARIFS MUNICIPAUX POUR 2014**

Le Conseil Municipal, après délibération, adopte à l'unanimité les tarifs pour 2014 (sans augmentation par rapport à 2013).

**TARIFS PLAGE 2014**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité adopte les tarifs plage pour 2014.



### **EFFACEMENT DE RESEAUX, PITRE CHEVALIER** PHASE 1 - AJUSTEMENT FINANCIER

Le Syndicat Départemental d'Énergie du Calvados (SDEC) réalise en partenariat avec la Commune de Villers sur mer, l'effacement des réseaux sur le Boulevard Pitre Chevalier.

Ces travaux se déroulent en 2 phases successives mais qui correspondent à deux engagements financiers distincts.

Le coût total de cette opération est estimé à 726.660,24 € TTC. Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 30 %, sur le réseau d'éclairage de 10 % et de 20 % sur le réseau de télécommunication. Les participations proviennent du SDEC Energie, d'ERDF et de France Télécom.

La participation communale s'élève donc à 485.013,71 € et se décompose comme suit :

Electricité	<b>226.649,81 €</b>
Eclairage	<b>178.781,51 €</b>
Télécommunication	<b>79.582,39 €</b>

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les conditions de réalisation du projet

### **EFFACEMENT DE RESEAUX, PITRE CHEVALIER** PHASE 2 - AJUSTEMENT FINANCIER

Comme vu dans la phase 1, il convient de procéder à l'ajustement financier pour cette 2<sup>ème</sup> tranche de travaux.

Pour la phase 2, la répartition financière est la suivante :  
Le coût de cette opération est estimé à 119.517,24 € TTC.

Le taux d'aide étant de 30% sur le réseau de distribution électrique, 10% sur le réseau d'éclairage et 20 % sur le réseau de télécommunication, comme vu ci-dessus, la participation communale s'élève donc à 84.015,54 € se décompose comme suit :

Electricité	<b>42.124,57 €</b>
Eclairage	<b>30.356,11 €</b>
Télécommunication	<b>11.534,86 €</b>

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les conditions de réalisation de l'opération.

## **OUVERTURES ET VIREMENTS DE CREDITS**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité les virements de crédits et ouvertures de crédits suivants :

### **Section de fonctionnement**

Compte 73923

Reversement sur FNGIR : + 600 € (soit +956.029 €)

Compte 637

Autres Impôts, Taxes : - 600 €

De plus pour « fonctionner » au début de l'année 2014 des crédits qui seront inscrits au Budget 2014 sont nécessaires :

### **Section d'investissement**

Dépenses :

Op 0114 – Travaux sur bâtiments 2014 + 30.000 €

Op 0214 – Acquisitions de matériel 2014 + 30.000 €

Op 0314 – Acquisitions d'immeubles/collection + 475.000 €

Recettes :

Compte 1641 – Emprunts non affecté + 525.000 €

Compte 024 – Produit de cession + 10.000 €

## **ACQUISITION DE COLLECTIONS DE PALEONTOLOGIE**

Une opportunité se présente d'acquérir la collection de fossiles dépendant de la succession CHARLES à Villers sur mer.

Cette collection comporte notamment, le crâne d'un crocodile du genre *Metriorhynchus* et des vertèbres du même individu. Elle comporte de plus des restes de reptiles marins ainsi qu'une très belle collection d'ammonites.

Cette collection est évaluée à 6000 €.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à procéder à cette acquisition.

## **TABLEAU DES EMPLOIS**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le tableau des emplois.



## **CONVENTION FINANCIERE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : ODYSSEE PALEOSPACE**

L'Odyssée Paléospace est financé à parts égales entre la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et la Commune de Villers sur mer.

Les derniers paiements effectués au cours de l'exercice 2013 concernant principalement le règlement des soldes

des marchés nous permettent désormais de connaître la participation exacte de la Commune.

Le montant hors taxes et hors subvention de l'opération s'élève pour chaque collectivité à 1.741.639 €.

Il convient donc d'ajuster à la hausse la participation financière de la Commune sur la durée résiduelle de la convention comme précisé dans l'avenant n°1 à ladite convention. Le montant de la participation de la Commune passe de 80.000 €/an à 90.117 €.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention avec la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et ce, sur les bases sus-indiquées.

### **INDEMNITE DU RECEVEUR MUNICIPAL**

A chaque changement de receveur municipal, il convient de renouveler la délibération afin que ce dernier puisse percevoir l'indemnité liée à sa fonction.

Le Conseil Municipal accorde à l'unanimité cette indemnité aux receveurs municipaux Madame Annie CALVEZ et Monsieur AGUILA qui sera calculée sur les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16/12/1983.

**AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP) :** Commission locale et périmètre

Lors du Conseil Municipal du 29 Mars 2013, la Commune a validé le principe de la mise à l'étude de la création d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecte et du Patrimoine (AVAP). Elle obéit au Code du Patrimoine qui prévoit la constitution d'une instance consultative préalablement instituée par délibération du Conseil Municipal.

La commission consultative a pour mission d'assurer le suivi

de la conception et de la mise en œuvre des règles applicables à l'AVAP. Dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation de travaux, elle peut être également consultée par l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation sur tous projets d'opérations d'aménagements, de constructions ou de démolitions.

L'étude de cette AVAP sera sur le même périmètre que la ZPPAUP, périmètre proposé en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France sous réserve d'évolutions et de modifications de périmètre qui résulteraient d'une mise en conformité avec la réalité des projets réalisés ou à venir.

Les modalités de concertation retenues sont les suivantes :

- réunion publique,
- registre d'observations à l'accueil de la Mairie,
- information sur le bulletin municipal et site Internet.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la mise à l'étude d'une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), sur le périmètre proposé en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France, à savoir identique à celui de la ZPPAUP, sous réserve des modifications qui interviendraient et crée la « commission locale de l'AVAP de Villers sur mer ».

### **RAVALEMENTS DE FACADES**

Les subventions suivantes ont été octroyées et votées à l'unanimité par le conseil :

- 650 € à Madame LEROY pour le compte de la copropriété « Les Merlettes »,
- 850 € à IFNOR pour le compte de la copropriété « My Dream »,
- 850 € à Mme JAMET Isabelle,
- 650 € à IFNOR pour le compte de la Résidence de la Mer,
- 850 € à Mr FLAMARION Eric,
- 379 € à Mr ARMAND Pierre et annule celle du 14/06/2013,
- 1000 € à Mr MALLEZ Bernard.



**Ci-dessus :** Les restes de "Nestor", crocodile préhistorique.

# "Une bonne nouvelle de Noël pour les jeunes Villersois en quête de logement"

**Après de longues négociations, la municipalité vient de faire l'acquisition de terrains situés au sud du lotissement des Champs-Rabats.**

La promesse de vente a été signée jeudi 26 décembre dernier avec Messieurs Join-Lambert, les propriétaires, pour l'acquisition de 21 000 m<sup>2</sup> de terrain. « *Une bonne nouvelle de Noël pour les jeunes Villersois en quête de logement* » précise Gérard Vauclin, maire de Villers sur mer.

L'idée est de réaliser une opération immobilière semblable à celle des Champs-Rabats "Nous réaliserons donc sur ce site, 30 logements locatifs pour les jeunes Villersois actifs et 10 parcelles seront proposées en accession à la propriété" poursuit le maire.

Parallèlement, les conjoints Join-Lambert ont traité

un autre terrain sur lequel est prévu une cinquantaine de lot de terrain à bâtir pour tout public.

Une extension de la Zone Artisanale sera également réalisée. Celle-ci comptera une dizaine de lots situés sur la périphérie du terrain de la société Carrefour, face à la Zone Artisanale actuelle "Ces opérations publiques et privées auraient pu être menées à bien plus rapidement si nous n'avions pas eu les retards liés à l'abrogation du PLU en 2009 et à sa nouvelle élaboration qui s'est concrétisée par son approbation en décembre 2012" constate le maire.

Une signature de promesse de vente qui se réalise donc après un an de négociations ! "Les mises à disposition des nouveaux logements ne pourra se faire qu'après un délai relativement long, entre trois et cinq ans" tient à préciser le maire.



**Ci-dessus :** Gérard Vauclin et le service communication de la mairie, Fanny Maillard et Tiphaine Le Maguer, devant les futurs terrains à construire.



> Commémoration

## Le 11 novembre à Villers sur mer



Ci-dessus, de gauche à droite : Jean Paul Durand (1<sup>er</sup> adjoint), Gérard Vauclin (Maire de Villers sur mer) et Jean Vidier, ancien combattant.

**L'armistice de 1918, signé le 11 novembre, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918).**

Ce 11 novembre, à Villers sur mer, la foule est venue en nombre, malgré le froid, pour assister à cette commémoration. Un défilé en musique avec les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, les pompiers et les personnalités, le maire et son conseil municipal, la gendarmerie, les représentants d'associations...

Le défilé s'est ensuite rendu au monument aux morts où l'appel aux morts et la minute de silence ont précédé le dépôt de gerbe. Une commémoration « *de la victoire et de la paix* », comme le précisait dans sa lettre Kader Arif, ministre des anciens combattants. Une lettre lue par Gérard Vauclin, maire de Villers sur mer. Plusieurs personnalités, dont le maire, portaient à la boutonnière « Le Bleu de France ». Il est le symbole de la mémoire et de la solidarité, en France, envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins.

> Commémoration

## Cérémonie du souvenir au cimetière



**La cérémonie du souvenir, au cimetière, est le devoir de mémoire de la Toussaint.**

Une cérémonie qui a commencé par un dépôt de gerbe devant le monument aux morts, dans la partie basse du cimetière.

On pouvait remarquer, dans l'assistance, Gérard Vauclin, maire de Villers sur mer, entouré de ses adjoints, Claude Louis, maire de Saint-Vaast en Auge et Xavier Duprez, maire de Saint-Pierre Azif. Les représentants des corps constitués, gendarmes, sapeurs-pompiers, et quelques présidents d'association étaient également présents.

Après avoir observé une minute de silence, le cortège s'est dirigé vers le nouveau cimetière, situé en partie haute. Les personnalités se sont arrêtées devant plusieurs tombes pour partager avec émotion le souvenir des défunts de guerre villersois.

> Commémoration

## La fin de la guerre en Algérie

**Le Décret du 26 septembre 2003 institue une journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie le 5 décembre de chaque année.**

Cette date correspond aussi à l'inauguration du monument national érigé en 2003, Quai Branly, à Paris, à la mémoire de tous les soldats morts en Algérie de 1952 à 1962. « *Cette guerre qui a duré 10 ans et a coûté la mort à 23 000 combattants français* », souligne Michel Vancoille, président des Anciens Combattants, lors de la cérémonie qui a eu lieu jeudi 5 décembre au monument aux morts de Villers sur mer.

Cette date restera également gravée dans la mémoire de Gérard Vauclin, maire de Villers. « *C'est ma dernière commémoration* », confie t-il. Gérard Vauclin avait annoncé précédemment courant octobre qu'il ne renouvelait pas son mandat de maire.



Ci-dessus : Michel Vancoille, président des Anciens Combattants.

> La caserne de Villers

## Trois jeunes sapeurs pompiers intègrent la caserne de Villers sur mer



▲ Ci-dessus, de gauche à droite : Eddy Devillers, Ludovic Augagneur, Xavier Decayeux et le lieutenant Stéphane Tribhou.

Le 11 novembre, à l'issue de la cérémonie au monument aux morts, le lieutenant Stéphane Tribhou a présenté trois jeunes nouveaux sapeurs-pompiers volontaires qui vont rejoindre la caserne de Villers sur mer.

Il s'agit d'**Eddy Devillers** 24 ans qui poursuivra par une formation chef d'agrès en 2014, **Ludovic Augagneur** et **Xavier Decayeux**, âgés tous deux de 17 ans. « Ils sont tous trois titulaires de la formation complète d'équipiers » précise Stéphane Tribhou. Le Service départemental d'incendie et de secours du Calvados (Sdis 14) invite donc à contacter le chef du centre de secours local, chargé de l'information et du recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires. Chacun, femme ou homme, peut assurer ces missions qui sont en grande partie des opérations de secours aux personnes.

> La caserne de Villers

## Une pluie de médailles pour la Sainte Barbe

Le lieutenant Stéphane TRIBHOU, chef de centre du CIS de Villers sur mer, a remis un certain nombre de diplômes le 6 décembre dernier dans la salle panoramique du casino de Villers sur mer.



Les diplômes de COD 1 conducteur d'engins à pompe, obtenus après une formation de 35 heures, ont été remis à **Mickael BELLIERE**, **Sébastien LEGRAND** et **Franck MARLETTY**.

Il a également nommé au grade de 1<sup>ère</sup> classe : **Teddy DOHAMBOURG**, **Mathieux MALFILATRE**, **Jordane LEFORT** et **Célien MORCAMP**. Au grade de sergent : **Guillaume MAULION** et **Stéphane HUAN**. Au grade d'adjudant : **Philippe BLAVETTE**.

Philippe BLAVETTE a également reçu la médaille décernée pour ses 20 années de sapeur pompier et la médaille de la fédérale des sapeurs pompiers remise par le représentant de l'union départementale, l'adjudant Mickael BONNO, venu pour l'occasion.

La soirée s'est terminée par le traditionnel repas de la Sainte Barbe.

> Noël

## 405 colis distribués aux anciens

**La salle à manger de la résidence la Vé Maine avait un air de fête fin décembre. Un sapin de Noël bien décoré et une grande table dressée attendaient les convives.**

La Vé Maine, construite en 1978, est une résidence pour personnes âgées autonomes dont la municipalité a la charge. Elle comprend 25 appartements et une salle commune. Chaque année, la municipalité organise un arbre de Noël pour fêter les aînés.

Gérard Vauclin, maire, accompagné de son épouse, Pierre Aubin, Monique Bécel, adjoints au maire, participaient à cette fête où petits fours et autres friandises ont réjoui les invités.

Des cadeaux gourmands ont été offerts pour le plus grand plaisir de tous. « *Nous distribuons des colis de Noël qui contiennent notamment, bloc de foie gras, confit d'oie, chocolats, gâteaux, champagne et bouteilles de vin* », énumère Monique Bécel. Les mêmes colis sont remis, à domicile, à 130 couples villersois et à 275 personnes individuelles à partir de 70 ans et inscrits sur la liste électorale.



&gt; Voirie

## Les travaux du boulevard Pitre Chevalier se poursuivent

300 mètres de réseau unitaire d'eaux usées et 465 mètres de réseau d'eau potable ont été remplacés par la Communauté de Communes dans certaines rues de Villers sur mer. L'opération sur cette partie est donc achevée.

Les travaux d'enfouissement de réseaux aériens, sous maîtrise d'œuvre du SDEC, ont commencé début octobre sur la rue Paris d'Illins et le boulevard Pitre Chevalier sur environ 800 mètres linéaires. La phase d'enfouissement des réseaux souterrains est terminée. Il reste encore le basculement des réseaux, la suppression des câbles aériens et de leurs poteaux qui prendra fin au printemps.



Ci-dessus : Le boulevard Pitre Chevalier lors des travaux.

&gt; Voirie

## La station service de la plage

La station service, située face à la plage, à l'entrée de Villers sur mer, a cessé son activité depuis septembre 2013.

La commune de Villers sur mer est propriétaire du bâtiment. Par délibération, le conseil municipal a décidé sa démolition. Jour après jour, l'auvent et la vitrine ont été démolis, les pompes ont été supprimées, les cuves à carburant ont été dégazées et neutralisées.



&gt; Voirie

## Accessibilité pour les personnes handicapées

La réalisation d'un diagnostic technique sur l'accessibilité aux sites et bâtiments communaux a eu lieu fin novembre 2013.

A l'issue de ce travail, le cabinet spécialisé fournira un rapport dès le début de l'année 2014 qui permettra de réserver les budgets pour ces travaux sur plusieurs années et ainsi de mettre aux normes les sites et bâtiments communaux dont l'échéance de la loi est prévue pour fin 2015.

« Il est rappelé que préalablement, un autre diagnostic sur l'accessibilité des voiries menant à ces bâtiments a été réalisé fin 2012. Ce rapport, remis au printemps 2013, est devenu un outil de travail permettant des prévisions de mise aux normes sur plusieurs années », explique Joël Hamelin.

Le coût estimé s'élève à 371 000 €. L'accessibilité aux voiries se traduit par la pose de bandes podotactiles pour les déficients visuels, les bordures « bateau » à créer, les suppressions d'obstacles sur les cheminements, les avaloirs à déplacer, l'élargissement des trottoirs...



> Le marais

## Le restaurant « la Terrasse du Marais »

Rançon de la gloire, le restaurant « la Terrasse du Marais », situé comme son nom l'indique, au marais de Villers sur mer, à deux pas du Paléospace, n'a pas désempilé de l'été. Les couverts étaient renouvelés plusieurs fois, et parfois le restaurant devait refuser du monde, faute de place !

Afin de satisfaire sa clientèle, le restaurant agrandit sa terrasse en bois et ses réserves de cuisine. « *Le restaurant de la Terrasse du Marais est un bâtiment communal. Ces travaux d'agrandissement sont donc exécutés en régie municipale par les services techniques* », informe Joël Hamelin, directeur des services techniques.

« *La surface de la terrasse passe donc de 55 m<sup>2</sup> à 80 m<sup>2</sup> et l'extension dédiée aux réserves représente une surface de 21 m<sup>2</sup> supplémentaires* », ajoute-t-il. De quoi accueillir davantage de personnes qui viendront se ressourcer et passer du bon temps au cœur de la nature.



> Le marais

## Les travaux du Paléospace

Des travaux au Paléospace ont lieu et le musée va voir sa capacité d'accueil et sa surface augmenter avec l'aménagement d'espaces supplémentaires destinés à l'exposition.

« *Les services techniques transforment actuellement les cuisines de l'ancien restaurant de l'Odysée afin d'agrandir l'espace d'exposition* », annonce Joël Hamelin, Directeur des services techniques. « *Cette surface de 157m<sup>2</sup> supplémentaire permettra d'accueillir une salle pédagogique, un espace scénographique, une salle de moulage et différents espaces de stockage et des réserves* », ajoute t-il.



> Le marais

## Tyrolienne et motte castrale

**Le parc de jeux du marais de Villers sur mer s'agrandit**

Envie d'une délicieuse sensation de voler ? Un nouvel équipement en bois a été installé dans le parc de jeux, au marais de Villers sur mer. Il s'agit d'une tyrolienne qui permet de survoler un bac à sable, en quelques secondes, le long d'un câble de 20 mètres de longueur. Une structure qui s'harmonise très bien avec l'environnement.

En toute sécurité et avec la surveillance des parents, les enfants peuvent s'élancer dans les airs en solo, à 1,50 mètres du sol et avoir une douce sensation de s'envoler. La tyrolienne est adaptée à un public de 6 à 14 ans et certainement plus ! Cette nouvelle « attraction » séduit déjà les plus téméraires ! Et ce n'est pas fini !

Le parc de jeux du marais va bientôt voir une autre attraction ! Il s'agit d'une motte castrale, qui avoisinera la tyrolienne. « *La motte castrale était un ouvrage de défense médiéval ancien, composé d'un rehaussement important de terre rapportée de forme circulaire, la motte.* » explique Gérard Vauclin, maire de Villers sur mer.

La terre extraite pour installer la tyrolienne a donc été déplacée pour construire la motte castrale. Et au-dessus de cette motte, une construction en bois verra bientôt le jour, peut-être une tour moyenâgeuse... Qui sait ? Affaire à suivre ! Le sommet est déjà entouré d'une palissade en rondin de bois !



▲ Ci-dessus : Gérard Vauclin, maire de Villers sur mer, inaugurant la tyrolienne du marais.



▲ Ci-dessus : Les services techniques lors du terrassement de la motte castrale.

> Services Techniques

## Achat d'un véhicule électrique



**Le parc des véhicules électriques s'agrandit à Villers sur mer. Il y avait déjà un petit véhicule électrique, « le Loustic », pour ramasser les papiers sur les espaces extérieurs en centre-ville, tels que Villers 2000 ou les grands boulevards.**

Le nouveau véhicule investi depuis peu est un petit camion benne qui servira au ramassage des papiers, au cimetière par exemple, et à la collecte des déchets. « Il pourra ramasser jusqu'à 500 kg de déchets ! » précise Joël Hamelin, directeur des services techniques.

Ce véhicule électrique est peu bruyant, il a 8 heures de charge et 150 km d'autonomie, pour un coût de 19 000 € avec une remise de 7 000 € de bonus écologique ! C'est moins cher qu'un véhicule utilitaire !

## Les travaux du tennis

### Récapitulatif des différentes étapes de travaux réalisés aux tennis :

#### Mars 2012

La première phase de réfection des courts de tennis, réalisés par la commune, est achevée. Deux terrains en terre battue ont été refaits ainsi que deux courts en dur. Ils sont maintenant dotés d'une surface de jeu dénommée « terre battue tout temps », ce qui permet une utilisation tout au long de l'année, avec un confort et un plaisir de jeu excellent.

Le mur d'entraînement a été rénové avec une surface de type gazon synthétique et les mini courts sont revêtus d'une résine neuve.

#### Février 2013

Toujours entrepris par la commune, le court central a totalement été rénové, y compris les clôtures avec contrôle d'accès, ainsi qu'un système de récupération



d'eau de pluie pour l'arrosage automatique dans un objectif de respect de l'environnement et du développement durable.

#### Mai 2013

Le portail d'entrée du tennis club a été remplacé par un modèle dans le style des années 30.

Et enfin, un aménagement devant le club house a été créé : une belle terrasse en bois réalisée par les services techniques de la commune. Un espace qui incite à la convivialité !

Trois candélabres solaires d'éclairage public ont également été posés toujours dans un esprit de développement durable.

#### Et pour 2014

Le grillage de l'ensemble des terrains sera refait ainsi que trois cours en terre battue.



Ci-dessus : Les nouveaux modules du Villare lors de l'exposition Xiu Chen.

## Au Villare

Dix modules d'exposition ont été construits par les Services Techniques de la ville de Villers sur mer. Ils viennent agrémenter la vaste salle d'exposition du Villare et offrent aux exposants des supports adaptés à leurs œuvres.

Ainsi, les expositions de tableaux peuvent être agencées par thèmes ou thématiques qui auront été retenus et expliqués par l'artiste au préalable. Ces modules et le choix de l'agencement des représentations permettent au visiteur un voyage à travers les œuvres exposées et le guident vers une découverte de l'artiste et de ses réflexions. L'image exposée et l'esprit de son auteur sont alors réunis pour former un cheminement bien précis.

Ces modules en bois recouverts d'une peinture blanche lumineuse peuvent accueillir des tableaux et comprennent aussi des vitrines où des objets de valeur et collections peuvent être rangées, illustrant ainsi des expositions variées.



> Animation

## Le marché d'automne médiéval des écoles Victor Duprez et ses multiples surprises

Le groupe scolaire Victor Duprez a installé son traditionnel marché d'automne médiéval en octobre dernier dans la cour de l'école. De nombreux parents y ont fait quelques courses et les stands de légumes maraîchers ont eu beaucoup de succès !

Les élèves ont joué aux marchands des quatre saisons et ont ainsi appris à rendre la monnaie. « *Toutes les classes ont participé, de la maternelle au CM2* », précise Privat Périn, Directeur du groupe scolaire.

Au fil des stands médiévaux, les enfants se sont initiés au tir à l'arc, ils ont découvert les procédés pour bâtir une voûte en pierre et ils ont assisté aux démonstrations de taille de pierre. La forge et la fabrication des bourses en cuir et d'arcs ont inspiré les plus curieux.

Un véritable voyage à travers le temps pour les enfants mais aussi un beau geste car « *Les bénéficiaires de cette opération sont destinés aux élèves de l'école primaire de Monkpà, située au Bénin avec lesquels nous correspondons depuis plusieurs années* », souligne Privat Périn. Ce projet permettra d'envoyer du matériel pour l'école du Bénin.



▲ Ci-dessus : L'atelier initiation au tir à l'arc.



▲ Ci-dessus : Les enfants découvrent la taille de la pierre.

> Noël

# Les élèves des écoles ont chanté pour le Père Noël

## À la maternelle

103 enfants se sont retrouvés dans les locaux de l'école maternelle du groupe scolaire Victor Duprez, pour une distribution de cadeaux. Ils étaient heureux d'accueillir le Père Noël en présence du maire Gérard Vauclin et de Patricia Forin, adjointe au maire.

Pour remercier le bonhomme tout en rouge, les enfants lui ont chanté plusieurs chansons dont « Le père Noël frappe à la porte », "L'as-tu vu ce petit bonhomme au chapeau pointu" et d'autres chants de Noël sans oublier le traditionnel "We wish you a merry Christmas" en anglais !

Les bras chargés de jouets et de chocolats offerts par la municipalité, les enfants sont ensuite partis avec un large sourire aux lèvres. Ils ont également été invités à voir un film au cinéma : "L'apprenti Père Noël et le flocon magique".



Ci-dessus : Les maternelles chantent pour le Père Noël.

## À la primaire

160 enfants, tous les élèves de l'école primaire Victor Duprez, ont chanté pour le père Noël, vendredi 20 décembre dans la salle panoramique du casino. Chants de Noël modernes comme "Vive le 26 décembre !" mais aussi plus traditionnels comme "We wish you a merry Christmas" en anglais.

Une séance au cinéma du casino : le dernier Disney "La reine des neiges", des cadeaux et des friandises ont ravis les chanteurs.



Ci-dessus : Le Père Noël offre des chocolats et des jouets aux enfants de primaire.



> Amicale du personnel communal

## Le traditionnel rendez-vous de Noël !



**Comme chaque année à l'approche des fêtes de fin d'année, l'amicale du personnel communal organise l'arbre de Noël des enfants ainsi qu'un dîner dans le thème des festivités.**

Dans l'après-midi, le Père Noël s'est rendu dans la salle de cinéma du Casino de Villers sur mer pour gâter les enfants de confiserie et de cadeaux ! après la projection du dessin animé phare de cette année « La Reine des Neiges » et d'un goûter partagé entre tous les enfants.

Le repas de Noël a rassemblé 117 personnes autour d'un dîner festif et dansant. Une ambiance chaleureuse a régné tout au long de cette soirée agrémentée d'un karaoké, d'une tombola pour ensuite laisser place à la piste de danse !

Une cinquantaine de lots était à gagner grâce à la tombola organisée par l'amicale du personnel communal, les plus chanceux ont eu le privilège de gagner le gros lot : un voyage d'une semaine tout inclus en Turquie, les grands gagnants sont : Maxime Liné et Elodie Legrand.

De nombreux lots étaient à gagner notamment un Mid-Week à Center Park, une semaine de voyage en

camping Mobil-Home pour 6 personnes en France ou en Europe, une Box « Relais & Châteaux » et « Week End en Bretagne », une télévision LED...

L'amicale a souhaité mettre à l'honneur le maire, Gérard Vauclin en cette fin d'année mémorable en vue de son futur départ. Pour l'occasion, au nom du personnel communal, monsieur le maire s'est vu remettre un cadeau en souvenir de ces belles années de collaboration.



> Amicale des Sapeurs-Pompiers

## Présentation du calendrier 2014



**Les partenaires qui ont aidé financièrement à la réalisation de ce calendrier se sont retrouvés début novembre au casino de Villers sur mer pour fêter cet événement en compagnie des 26 sapeurs pompiers volontaires, des maires des différentes communes où le calendrier est vendu.**

Un tout nouveau look, de jolies photos, le calendrier de la caserne de Villers est tiré à 1 200 exemplaires et il est vendu sur les communes de Blonville, Villers sur mer, Saint-Vaast en Auge et Saint Pierre Azif.

« Les sommes récoltées, lors de ces ventes, servent en priorité à l'assurance puis à l'amicale des sapeurs pompiers, pour des besoins sociaux, des repas, des aides aux vacances... » informe Philippe Blavette, président de l'Amicale.

« Nous avons d'un côté l'Amicale, d'un autre côté le service public. Ce sont deux choses différentes, et pourtant complémentaires. Le service public a besoin de l'Amicale pour le bien-être et la bonne entente des sapeurs pompiers », poursuit-il.

Philippe Blavette est le président de cette Amicale, il est aidé par Gaétan Ledolley, vice-président, Franck Marletti, secrétaire et par Stéphane Huan, trésorier.

> ASPEC

## Accompagnement et écoute des personnes malades

**Une conférence-débat animée par Tanguy Chatel, sociologue, lui-même accompagnant bénévole, chargé de mission à l'Observatoire National de la Fin de Vie, a eu lieu en octobre dernier.**

Le thème était : « Accompagner les personnes en fin de vie : une rencontre au cœur de l'être ».

Les nombreuses personnes présentes ont suivi avec une très grande attention les propos du conférencier qui a traité de la différence entre « Être et paraître » et de notre rôle d'accompagner « Le cheminement et cheminer soi-même du paraître vers l'Être ».

A l'issue de cette présentation, des personnes ont fait part de leur désir de nous rejoindre. Nous accompagnons dans l'écoute, la personne malade et sa famille, en lien avec l'équipe soignante, dans le respect et la discrétion. Pour cela, nous recevons une formation initiale et continue et nous bénéficions d'un soutien tout au long de notre engagement. Nous intervenons à l'hôpital, dans les maisons de retraite et à domicile.

**Contact :** Annette Segard - 06 24 97 12 13



Ci-dessus : Annette Segard, responsable de l'antenne ASPEC de Villers sur mer.

&gt; APE

## Une amicale très active

**L'Amicale des Parents d'Elèves du Groupe Scolaire Victor Duprez de Villers sur mer, association à but non lucratif qui rassemble les parents des enfants de maternelle et d'élémentaire, a tenu sa première Assemblée Générale Ordinaire le 24 septembre 2013.**

« En tout lieu, l'APE s'attache à proposer des manifestations pour les élèves, en forte coopération avec les maîtresses et la direction », précise Chhun-Na Lenglar, la présidente.



### La semaine du goût

Des ateliers ont été organisés, le 15 octobre dernier, pour la semaine du goût.

Côté maternelle, Cécile Hervieu, aidée de quelques parents volontaires, a organisé un atelier goût pour faire découvrir ou redécouvrir des aliments regroupés par couleurs. Ainsi, à la table verte, les enfants ont savouré des cornichons, senti et goûté le basilic... A la table rouge, ils ont découvert des spaghettis à la tomate et au quinoa et croqué du poivron rouge ! A la table blanche, ils ont goûté au lait de chèvre et au radis noir. Et enfin à la table marron, celle qui a eu le plus de succès, ils se sont régalés de marrons et... de chocolat.



Le 17 octobre, c'était au tour des élèves d'élémentaire de découvrir ce qu'Estelle Chevallier avait concocté pour mettre quatre de leurs cinq sens à contribution. Aidée par plusieurs mamans, elle a proposé un atelier « odorat », « toucher », « goût » et « vue ». Là encore les enfants ont montré beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt. Egalement pendant cette semaine du goût, Jessica Jossic a inauguré la première vente de gâteaux faits maison de cette année scolaire. « Merci aux parents bénévoles qui ont participé à l'animation de ces journées ! »

### Et en décembre, le marché de Noël

Mardi 17 décembre, nous avons ouvert le Marché de Noël de l'école. A cette occasion exceptionnelle, les créations confectionnées par les enfants à l'école ont été présentées à la vente. Grands et petits ont également pu se régaler avec des gâteaux « Spécial Noël » faits maison, accompagnés de boissons chaudes.

En décembre, les élèves de deux classes ont pu jouir du spectacle « Pierre et le Loup... Insolite », au théâtre de la Renaissance de Mondeville, dont les billets ont été financés par l'APE.



> ASPEC

## Les anciens combattants en visite à Wickham



**Un groupe d'anciens combattants de Villers sur mer a traversé la Manche pour se rendre à Wickham, ville jumelée avec Villers.**

Le but de ce voyage était la commémoration du 11 novembre. « *Nous avons été très bien reçus par nos vétérans anglais ! Cet échange existe depuis trente ans !* », explique Michel Vancoille, président des anciens combattants. « Un défilé remarquable et discipliné est parti de la place du centre de Wickham pour se rendre à l'église et au monument aux morts où a eu lieu la messe et le dépôt des couronnes. Nous avons été impressionnés par le recueillement et les hymnes nationaux chantés par toute l'assistance », poursuit Jean-Claude Vauxion.

Les anciens combattants ont ensuite visité un centre gallo-romain, « *l'un des plus grands d'Angleterre où nous avons découvert des mosaïques extraordinaires. Au restaurant nous avons fait un concours de quilles et un mini tournoi de basket !* », se remémore Jean-Claude Vauxion. Ils étaient enchantés de ce déplacement et pensent recevoir avec joie leurs hôtes pour le 8 mai 2014 !

> L'Association des Familles Villersois

## La braderie du foyer Saint-Paul



L'Association des Familles Villersois (AFV), dont la présidente est Maud Buhot, organise chaque jeudi de 14h à 17h, salle Saint-Paul, un goûter gratuit avec des jeux de société, cartes, scrabbles... « *Afin de rompre l'isolement et permettre à tous de se retrouver dans une ambiance conviviale* », explique-t-elle. Une trentaine de bénévoles confectionnent de bons gâteaux pour ce rendez-vous hebdomadaire.

Afin de financer ces rencontres, des braderies sont organisées. « *Le produit des ventes, qui provient de dons, sert non seulement à offrir les goûters mais aussi à organiser un voyage annuel* », confie Maud Buhot.

Cette manifestation obtient chaque année un énorme succès, car elle propose des milliers de vêtements, sacs à main, chaussures... offerts par de généreux donateurs et vendus à des prix défiant toute concurrence. La braderie du mois de novembre a connu comme à son habitude, un énorme succès.

Le dépôt de ces vêtements se fait tous les samedis matins de 10h à 12h au Foyer Saint-Paul. L'entrée se fait par la rue du commandant Franchetti.

&gt; APVSM

## Bilan de l'automne 2013

Les réunions mensuelles de notre association sont le plus souvent organisées autour d'un exposé donné par un adhérent ou un invité spécial.

En automne 2013, trois exposés de qualité remarquable ont transformé nos réunions en événements inoubliables : le 21 septembre, la jeune star paléontologique du CNRS, Peggy Vincent, nous a présenté un exposé magistral sur « Les plésiosaures: évolution, paléobiologie et paléoécologie », suivi, le 19 octobre, par un exposé sur « La préhistoire du Danemark » de Joëlle Espinet-Moucadet-Moreau et d'un exposé, le 9 novembre, d'Alain Delattre, sur «La reconstitution anatomique humaine en histoire, ethnologie et paléontologie ».

Pour la dernière réunion mensuelle de l'année, Jean-Pierre Loevenbruck nous a fait une projection privée de son film réalisé en 2013 « Meurtre Passage des Muttes », animé par de nombreux Villersois, y compris des adhérents de l'APVSM. Les adhérents étaient venus nombreux pour assister à ces événements et en apprécier la qualité.

Autre événement remarquable qui s'est déroulé le 18



octobre : l'excursion à la Fabrique des Savoirs d'Elbeuf, dont le conservateur, Jérôme Tabouelle, a reçu un groupe d'adhérents venus admirer l'exposition «La Seine au temps des Mammouths ». Organisée avec le concours de nombreux musées français et étrangers, cette exposition (qui fermera en mars 2014) permet de reconstituer les environnements d'antan, où mammouths, rhinocéros laineux et lions des cavernes ont peuplé les paysages de la vallée de Seine.

Et bonne nouvelle pour les jeunes : afin de faciliter l'accès des jeunes, l'APVSM a décidé de réduire la cotisation annuelle des moins de 25 ans à un euro à partir du 1er janvier 2014, tout en maintenant les autres tarifs inchangés. Il est à espérer que les jeunes seront nombreux à participer aux activités de notre association dont le but n'est pas d'intéresser que les adultes.

**Contact :** [www.fossiles-villers.com](http://www.fossiles-villers.com) / 06 22 97 12 41

&gt; AJV

## Le tir à l'arc

Le concours de tir à l'arc (2 x 18 m) s'est déroulé les 15 et 16 novembre derniers à Villers sur mer. « Ce concours est organisé annuellement à la même période par la section tir à l'arc de l'Association des jeunes Villersois (AJV). Il est sélectif pour les championnats de Normandie et de France », explique Olivier Deliquaire, entraîneur.

Le club a remporté deux 3<sup>èmes</sup> places, avec Danièle Brismontier en catégorie vétéran femme et Françoise Murail en super vétéran femme.

Ce concours a rassemblé près de 120 archers en provenance de 18 clubs Normands et de la région parisienne. Les résultats ont été présidés par Jean-Paul Durand, premier adjoint au maire, chargé de la vie associative et par Jean-Jacques Legros, président de l'association (AJV). A l'issue des résultats, le verre



de l'amitié a rassemblé tous les concurrents comme à la fin de chaque concours, en toute cordialité.

Le club de Villers regroupe près de 30 archers et accueille les nouveaux membres le samedi après-midi de 14h15 à 16h (hors vacances scolaires) au stade André Salesse, à Villers sur mer. Le matériel est fourni par le club.

> Club de pétanque

## Plus de joueurs grâce aux nouveaux terrains

Les nouveaux terrains de pétanque, situés près des tennis couverts, au stade André Salesse, ont été inaugurés fin septembre. Pour ce jour de fête, 17 équipes étaient réunies, et chacun est reparti avec un lot !

« Depuis la nouvelle installation du club, nous avons constaté une augmentation très conséquente de la fréquentation des terrains avec une moyenne de 20 personnes par jour », constate Robert Grandjean, président du club de pétanque. Auparavant, il n'y avait qu'une petite dizaine de joueurs fréquentant le club.

« De plus, cet été, nous avons organisé quatre concours en doublette formée qui ont réuni en moyenne 25 équipes par concours et par tout temps ! », ajoute-t-il. Grâce aux nouveaux terrains qui répondent mieux aux exigences des joueurs expérimentés, 55 adhérents fréquentent désormais le club. Le terrain de pétanque situé aux abords des tennis couverts, au sein du stade André Salesse est un bel aménagement. « Il compte 11 terrains en sable fin et 11 terrains en sable plus grossier pour corser la difficulté de jeux, sur une surface de 810 m<sup>2</sup>. 22 équipes peuvent jouer en même temps ! », explique Joël Hamelin, directeur des



services techniques de la Ville de Villers sur mer.

Et à cela s'ajoute un local technique de fonctionnement pour l'association de pétanque. « Comme d'habitude, les parties se jouent tous les jours, selon la météo bien sûr, à partir de 14h30 », ajoute le président.

**Contact :** Robert Grandjean / 06 42 61 08 22  
Tous les jours, à 14h30, au Stade André Salesse à Villers sur mer. Carte pour l'année 10 €, gratuit pour les femmes.

> ASZV

## Zumba : une nouvelle association à Villers sur mer

Il s'agit de l'ASZV (Association Sportive Zumba à Villers). « Les cours de zumba se déroulent tous les jeudis au Villare et cette nouvelle association compte déjà pas mal d'adhérents », informe Cindy Giroit, la présidente.

« La Zumba est une activité sportive qui permet de développer l'habilité motrice, le renforcement musculaire et le cardio. Elle remodèle ainsi le corps et comme tout est fait en musique rythmée et chaleureuse, on a l'impression de danser sans souffrir ni se prendre la tête », explique Stéphanie Dolley, instructeur de Zumba ZIN agréée depuis 2011. « Elle procure chez le pratiquant un break total avec la vie de tous les jours et



un défouloir », ajoute-t-elle.

Ouvert à tous, hommes et femmes à partir de 12 ans, l'ambiance de ce cours est conviviale et amicale et les nouveaux venus sont toujours accueillis avec plaisir. « N'hésitez pas à venir essayer, un cours d'essai vous sera offert. Venez même avec une copine, à deux, c'est mieux, on se motive ... », lance Stéphanie Dolley.

**Contact :** Stéphanie Dolley / 06 15 40 82 18  
Tous les jeudis de 20h30 à 21h30, au Villare.  
Premier cours d'essai gratuit en dehors des congés scolaires.

&gt; TCV

## Le tennis-club de Villers en hiver



Les meubles de terrasse qui ont connu le succès tout au long de l'été sont maintenant rangés à l'intérieur du Club House et le TCV va connaître une période plus calme jusqu'à Pâques prochain. Cela ne veut pas dire que plus rien ne s'y passe...

Tout d'abord, l'école de tennis a repris ses leçons courant septembre. Animée par Patrick Bouvot et Arnaud Xavier sous l'égide de l'Epic des Sports, elle s'adresse en priorité aux villersois, jeunes et moins jeunes qui veulent s'initier ou bien progresser.

Les championnats d'hiver ont également démarré et nos compétiteurs vont défendre à nouveau les couleurs du Club : 8 équipes (6 hommes et 2 femmes) avec 2 équipes hommes seniors, 1 équipe seniors dames, 1 équipe senior hommes de plus de 65 ans, 2 en plus de 55 ans, 1 en plus de 35 ans, 1 équipe dames en plus de 45 ans. Ces équipes tiennent bien leur rang, les meilleures jouant en championnat régional ou en division 1 du championnat départemental.

La mise en hibernation des terres battues commence: enlèvement des poteaux et filets, enlèvement des couches de brique pilée et de calcaire mais le plus important demeure : le jeu continue sur les courts couverts et les terrains en quick.

**Contact :** Ludovic / 02 31 87 52 40

&gt; CCAS

## Un très beau repas pour les seniors

Le repas des anciens, organisé par l'Association Municipale d'Aide Sociale et le Centre Communal d'Aide Social, la municipalité, et animé par Régis Suez, a réuni 110 personnes âgées de 60 ans et plus à la salle panoramique du casino de Villers sur mer.

Les tables décorées, des mets préparés avec soin par Jacqueline Salles du Clos des Pommiers, une animation musicale de qualité, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ce repas une véritable fête. Les seniors n'ont pas manqué de danser dès



l'apéritif, certains airs bien choisis ont sans nul doute rajeuni quelques-uns d'entre eux tels que le Madisson, Sirtaki, Tarentelle et divers airs des années 80, sans oublier le fameux concerto trompette de Noël de Régis Suez !

« Ce repas est réservé aux habitants de Villers sur mer, à partir de 60 ans. Une participation de 26 € a été demandée à chaque personne », explique Monique Bécél, adjoint au maire chargée du CCAS.

# Le bilan de fin d'année 2013



Une nouvelle activité est en cours de création à Villers-Accueil : la généalogie. Elle sera mise en place en janvier, avec Marie-Christine d'Issernio.

Les places sont limitées, il est important de s'inscrire au plus vite afin de constituer le 1<sup>er</sup> groupe de travail. « Cette activité est réservée aux adhérents de Villers-Accueil à jour de leur cotisation, 15 € par an et par personne, 28 € par an pour 2 personnes à la même adresse, pour avoir accès à toutes les activités sans limitation », informe Gilbert Lesaffre, président de Villers-Accueil.

**Inscription par mail à :** [villers-accueil@orange.fr](mailto:villers-accueil@orange.fr)  
Renseignements : Gilbert Lesaffre au 06 26 59 00 13

## Bilan pour l'atelier voyage et sorties

« Nous avons fait le plein de toutes nos propositions, il faut le dire, très variées, dès notre premier programme pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2013 », constate Gilbert Lesaffre, à savoir :

- 23 septembre 2013 : Traversée de la baie du mont St Michel,
- 6 octobre : Concert de la Fraternelle au grand auditorium de Caen,
- 30 octobre : Visite de l'atelier Guy Degrenne à Vire, déjeuner à l'auberge du Mesnil rouge, visite de l'Andouillerie de la vallée de la Sienne,
- 22 novembre : Repas du Beaujolais au restaurant du casino,
- 30 novembre : Repas des associations au CID de Deauville,
- du 5 au 9 décembre : Fête de la lumière à Lyon.

« Toutes ces propositions ont été réalisées », poursuit-il. Par ailleurs, « Le grand voyage annuel à Madère au mois de mai 2014 se réalisera pour près d'une quarantaine de personnes, les inscriptions sont closes ».

## Bilan pour l'atelier

Nous l'avons scindé en deux groupes, en effet tout le monde ne pouvait suivre au même rythme. Il y a désormais toujours à la même heure et au même endroit, un départ de deux marches, soit la randonnée, soit la promenade. Mais ne vous y fiez pas, le mot promenade ne signifie pas du lèche vitrine, cette option est simplement moins longue et moins accidentée !

« Nous avons enregistré depuis le forum des associations le 31 Août 2013 et fin novembre, 40 nouvelles adhésions. Plusieurs ateliers éclatent littéralement, nous contraignant à ouvrir deux salles au lieu d'une dans certains cours », conclut le président.



> Villers-Accueil

## Téléthon 2013 : 4869 € récoltés !

Théâtre, concerts, tarots, sports et vente d'objets, le téléthon, cru 2013, a été très attractif.

Jeannine Maurice et l'association Villers-Accueil, ont multiplié les activités. Tout s'est joué en deux jours :

- Le vendredi, du théâtre avec les troupes enfants et adultes « En avant scène » dirigées par Daisy Faye, au cinéma du casino.

- En deuxième partie de soirée, Alice Boisramé de Valens et Vincent Nkumu ont proposé tour à tour quelques chorégraphies de danses modernes et hip-hop, réalisées par les enfants, adolescents et adultes.

- Le samedi, une journée non-stop composée d'un apéro-concert avec l'école de musique de Trouville à 11h salle Bagot, la vente de cartes brodées dans les rues de Villers, samedi matin et du tarot dans la salle Bagot l'après-midi.



« Le Villare était le point central du Téléthon où une urne était disposée avec la pesée d'un panier boissons gâteaux », explique Jeannine Maurice.

Samedi, Villers-Accueil a présenté à la vente un stand d'objets fabriqués durant les ateliers.

De son côté, la bibliothèque a proposé à la vente des livres en bon état.

Enfin, pour les sportifs, une randonnée était organisée dans le marais.



> Comité de Jumelage

## Vin chaud et pains d'épices

Le Comité de Jumelage a participé pour la seconde année consécutive au marché de Noël les 14 et 15 décembre sur l'esplanade du Villare. « Nous avons vendu du vin chaud, chocolat chaud, pains d'épices et biscuits maison, articles de décoration... », énumère Laetitia Loir, secrétaire du comité de jumelage.

L'assemblée générale se tiendra le samedi 25 janvier 2014 à 18h à la salle Bagot. Les personnes désirant



rejoindre le bureau et apporter leur aide peuvent prendre contact avec la présidente, Maryline Deroeux au 06 85 66 48 44. Retrouvez toute notre actualité sur notre site internet : [www.cjev.fr](http://www.cjev.fr) ainsi que les photos des échanges avec les villes de Boffzen et Wickham.

> Peinture

## Jean-Pierre Emery fête ses 50 ans de peinture



Ci-contre, de gauche à droite : Jean Paul Durand (1<sup>er</sup> adjoint) et Jean Pierre Emery

Jean-Pierre Emery, né en 1946, a fêté ses 50 ans de peinture en octobre dernier. Et pour cette occasion, l'artiste a exposé 120 tableaux au Villare.

« Après avoir travaillé le personnage, le portrait, le nu, puis le surréalisme et le symbolisme, je reviens à mes premières amours : le paysage », explique l'artiste.

L'exécution sur le vif lui permet de communier avec la nature. Sa peinture prend alors des accents d'impressionnisme.

En parallèle, il découvre l'abstrait qui lui procure une autre dimension de son expression et de sa créativité, les couleurs explosent.

L'exploitation de sa galerie « L'Atelier du Léopard Vert » à Beuvron en Auge, un des plus beaux villages de France, le ramène à une peinture d'atelier qu'il réalise devant le public, rendant son art accessible à tous.

Son inspiration est permanente. Il passe indifféremment, sur l'instant, sans difficulté, d'un style à l'autre.

> Graphisme publicitaire

## Villers sur Mer, de 1900 à nos jours

En septembre, le Villare, espace culturel et associatif de Villers sur mer, a proposé de découvrir ou redécouvrir le patrimoine de sa commune par le biais d'affiches SNCF de 1910 et 1933, de guides de séjours de la station des années 1930 à nos jours et d'objets souvenirs de Villers sur mer.

On y a retrouvé le premier casino de 1856 et les huit autres qui ont suivi, la rétrospective de l'an 2000, les 150 ans de Villers sur mer, des papiers couleurs sépia, l'époque où Villers n'avait pas de digue...

« C'est une occasion de découvrir l'évolution de la station des années 1900 jusqu'à aujourd'hui. Une exposition qui a pour ambition de susciter la curiosité », commente Jean-Paul Durand, premier adjoint au maire.

Un stand de vente de livres a permis de continuer la découverte de la station sous toutes ses coutures : l'église, les vaches noires, les 9 casinos, les villas, les balades... Un voyage dans le temps.



> Photographie

## Les années 50 à Paris par Maurice Bonnel

**Maurice Bonnel, photographe de rues, a exposé une cinquantaine de clichés au Villare en octobre dernier. Le thème : « La vie parisienne capturée sur le vif des années 50 et 60 ».**

« Saisir la vie dans son mouvement, surprendre une expression humaine dans ce qu'elle a de fugace, prendre... non ce paysage en pied, mais les jeux d'ombres et de lumières sur cette vieille roche, ces taches de soleil qui dansent sur ce feuillage, ce nuage irisé qui fuit dans le ciel, poussé par le vent... voilà à quoi je m'attache... L'Instantané ! c'est un mot de métier, expressif ! Fixer grâce à l'objectif, l'instant qui passe et qui ne reviendra plus, voilà mon ambition ! » explique Maurice Bonnel, photographe autodidacte depuis 1950.

A la manière de Doisneau, Maurice Bonnel a capturé des scènes de rues parisiennes, l'instant qui passe ou le caractère humoristique de certaines situations imprévues. On lui doit la grande affiche Bonnel pour le centenaire de la naissance de Robert Doisneau exposée à Gentilly.



Ci-contre : Le photographe Maurice Bonnel.

> Calligraphie

## Xiu Chen a présenté ses "encres flottantes"

**Xiu Chen a présenté, en novembre dernier, une exposition sur le thème de l'art et de la calligraphie chinoise, intitulée « Encres flottantes ».**

Xiu chen est née en Chine sur les rives du Fleuve Jaune, à Lan Zhou, en 1937. «J'ai été initiée à la calligraphie, toute petite, lors des cours donnés à l'école communale», confie-t-elle. Quant à la peinture, à l'aquarelle, elle a été incitée et encouragée par Bernard Koechlin, son mari, petit-fils du célèbre compositeur, dès son arrivée à Villers sur Mer en 2004.

« De la Chine à nos terres, elle a su faire voyager son talent, sa philosophie et sa culture pour nous faire découvrir la calligraphie chinoise et les multiples facettes de ces écritures qui nous semblent bien curieuses, pour nous, les occidentaux », remarque Gérard Vauclin, lors du vernissage, qui a eu lieu vendredi 1<sup>er</sup> novembre, au Villare.



Ci-dessus, de gauche à droite : Chunn-Na (interprète), Xiu Chen et Gérard Vauclin, maire de Villers sur mer lors du vernissage de l'exposition



> Manifestation

## Plus de 450 personnes pour le défilé d'Halloween

Des centaines de petits monstres, fantômes, sorcières et vampires, tous plus effrayants les uns que les autres, se sont baladés dans les rues de Villers sur mer pour la fête d'Halloween.

« La fête d'Halloween meurt un peu partout en France, mais pas à Villers ! c'est incroyable le nombre de participants! », s'étonne un badaud. « Les costumes sont vraiment beaux cette année ! », renchérit un autre.

Et pour la première fois, les écuries de la Villedieu à Villers ont participé au défilé. Les chevaux ont encadré les petits monstres ! Ce défilé a commencé au Villare pour se renflouer au fil des rues et terminer face au mini-golf où une pluie de 60 kg de bonbons attendait les enfants.

Les poches étaient pleines et les mines étaient réjouies sous les masques, signe que la récolte a été bonne !



## 31 participants au concours de citrouilles

Il fallait voir la bouille des citrouilles ! Les sculptures des 31 participants ont rivalisé d'originalité et le choix final était extrêmement difficile pour le jury composé du personnel de l'office de tourisme et d'animation de Villers.

Les gagnants du concours étaient :

- 1<sup>er</sup> : la petite maison "style polly pocket Bouh" de la famille Cugnon-Nédellec,
- 2<sup>ème</sup> : la chauve-souris de Loan Phetmony.



&gt; Cuisine

## 15 participants pour l'atelier des p'tits chefs !

Les petits cuisiniers en herbe, âgés de 6 à 12 ans, ont enfilé toques et tabliers dans les cuisines de la salle panoramique du casino de Villers sur mer afin de préparer de délicieuses recettes de coquilles Saint-Jacques et de citrouilles.

Un clin d'œil à la fête de la coquille et aux festivités d'Halloween !

Les enfants étaient encadrés par les grands chefs de cuisine, tous disciples d'Escoffier pour préparer plusieurs recettes. « C'est important d'éduquer le goût et de montrer la réalité de notre métier. C'est aussi la transmission de notre savoir », déclare Christian Giraud, président des disciples d'Escoffier.



La citrouille est plus connue pour les fameuses sculptures d'Halloween, mais elle peut aussi être cuisinée et consommée ! « La citrouille est un légume de saison. Celle-ci se consomme fréquemment en purée ou en soupe, accompagnée de lardons et de crème, mais elle entre aussi dans la confection de tartes automnales ou de desserts très répandus lors des célébrations d'Halloween ». Outre la chair, les graines aussi sont comestibles, en apéritif, une fois grillées et salées.

À la fin de la séance, les enfants ont dégusté leurs préparations. Ils ont reçu un diplôme d'atelier des petits chefs et ensuite, les recettes par e-mail.



&gt; Loisirs créatifs

## Les ateliers de Camille ont battu un record !

La deuxième semaine des congés de la Toussaint a vu un chiffre record ! Une très bonne fréquentation a été notée avec 150 enfants, soit une moyenne de 30 enfants par atelier. « Il faut dire que le thème était

les monstres et sorcières pour bien préparer le défilé d'Halloween », confie Camille Jarroux, animatrice des ateliers.

Jour après jour, les enfants ont réalisé divers objets, sacs à bonbons, photophores, banderoles mais aussi des bâtons de sorcier et une petite chauve-souris, sans oublier le traditionnel maquillage !

Quant à la première semaine des ateliers de Camille, 100 enfants ont été accueillis sur 5 jours, soit une moyenne de 20 enfants par jour. Le thème était " Les animaux rigolos ".

> Manifestation

## Fête de la Coquille Saint-Jacques et des fruits de mer : une édition bien remplie !

La 18<sup>ème</sup> édition de la fête de la coquille Saint-Jacques et des fruits de mer a eu lieu le week-end du 26 au 27 octobre 2013. Près de 25 000 amoureux du terroir et des traditions gastronomiques se sont rassemblés dans la charmante station balnéaire de Villers sur mer. Tout au long du week-end, des animations musicales, des démonstrations culinaires et un grand choix d'exposants gastronomiques ont égayé le weekend sous une météo clémente !

Au-delà de la mise en valeur du monde de la pêche, ce temps fort offrait une plongée dans la transformation des produits de la mer, avec notamment un grand marché dans le centre-ville et au Casino avec un peu plus de 130 exposants proposant des vins, et bien d'autres gourmandises.

L'Office de Tourisme avait concocté un programme à la mesure de l'évènement, mêlant musique, humour et activités maritimes, sans oublier l'invité d'honneur: l'Argentine.

Unique fête de la coquille Saint-Jacques de la Côte Fleurie, cet évènement est devenu un incontournable pour tous les amoureux de la gastronomie.



Ci-dessus : Anne d'Ornano et Nicole Ameline lors de l'intronisation des chevaliers de la coquille Saint-Jacques.

> Concert

## La Misa Criolla par Jaime Torres

Dans le cadre de la fête de la coquille, dédiée à l'Argentine, Jaime Torres est venu interpréter la Misa Criolla, samedi 26 octobre à l'église de Villers sur mer. Une soirée magnifique ! Le public était sous le charme. Les applaudissements répétés et chaleureux étaient les preuves de la réussite complète de cette soirée !

Et événement unique : on a dansé dans l'église !

Jaime Torres est un Argentin musicien, fils de boliviens immigrés et un interprète de renommée mondiale du charango. « *Il était disciple de Mauro Núñez, musicien bolivien et luthier qui a construit ses premiers instruments de musique* », informe Fanny Pauwels, directrice de l'office de tourisme et d'animation.

En 1974, Jaime Torres, avec son groupe, a participé



au spectacle d'ouverture de la Coupe du Monde de football en Allemagne. En 1988, le musicien a composé la musique du film « La deuda internationale » et a été nommé pour un Oscar.

En 1964, il a participé à l'enregistrement de la Misa Criolla avec Ariel Ramírez. Et c'est cette "Misa Criolla" que Jaime Torres est venu interpréter, accompagné de trois musiciens.

> Noël

## Villers sur mer fête Noël !

Le Marché de Noël organisé par l'office de tourisme de Villers sur mer a eu lieu les samedi 14 et dimanche 15 décembre dernier. Un moment magique à partager en famille !

Les visiteurs ont pu vivre la magie de Noël grâce à une trentaine d'exposants qui proposaient des produits artisanaux de grande qualité.

Artisanat d'art, peinture, broderie, décoration, livre et gourmandise ont permis aux visiteurs de faire leur marché. L'occasion de trouver de beaux cadeaux, de belles décorations et de délicieux produits pour un Noël tant attendu !

Le Comité de Jumelage de Villers sur mer disposait d'un stand à l'entrée du Villare pour ravir les papilles des visiteurs avec du vin chaud et du pain d'épice.

La fabuleuse rencontre avec le Père Noël

Nous avons eu le privilège d'accueillir le Père Noël



tout le week-end qui en a profité pour récompenser les enfants de bonbons et de confiseries !

L'atelier « Bougies roulées » animé par l'Apiculteur Phillippe Gilles ainsi que les tours de poney autour du Villare ont séduit petits et grands.

> Noël

## Arrivée surprise et insolite du Père Noël

Villers sur mer a lancé ses festivités avec l'arrivée d'un hôte de marque : le Père Noël!

Chaque année, l'office de tourisme et d'animation de Villers sur mer propose une arrivée originale et insolite du Père Noël. Cette année, le père Noël a joué la carte " Rock " avec une arrivée en Harley Davidson !

Une année, il était descendu d'un avion sur la plage, une autre année, c'était en parachute qu'il était tombé au milieu de la foule... Il y a eu aussi la calèche, la voiture ancienne, la jeep militaire et la Villersoise !



Et comme à son habitude, sa hotte était chargée de bonbons pour une belle distribution !



## Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Tenez-vous informés des dernières nouveautés de l'Office de Tourisme de Villers sur mer ! Du contenu inédit, des informations en temps réel et un lieu de partage pour vos coups de cœur. Venez partager votre passion pour Villers sur mer !



[facebook.com/Officedetourisme.Villerssurmer](https://facebook.com/Officedetourisme.Villerssurmer)



[twitter.com/OTVillersurmer](https://twitter.com/OTVillersurmer)



Ci-contre, de gauche à droite : Haiyan Tong - Buffetaut, Eric Buffetaut, Gérard Vaudlin, Jacques et Françoise Hurtrelle, Laurent Picot et Karine Boutillier

> Collection

## Jacques et Françoise Hurtrelle donnent toute leur collection au Paléospace

**Jacques et Françoise Hurtrelle, instituteurs retraités et passionnés de Paléontologie, ont fait un don de plus de 840 pièces d'invertébrés et de vertébrés, au Paléospace.**

Ossements de crocodiles, petits morceaux de pliosaure et ichtyosaure, sans oublier des centaines de crustacés de moins 150 millions d'années, iront ainsi rejoindre les réserves entreposées dans l'annexe du musée, dans l'ancienne gare.

« *Nous avons donné toute notre collection afin qu'elle soit étudiée* », précise Françoise Hurtrelle. Une collection qui s'est constituée d'année en année, depuis 1998. « *C'est en nous promenant sur les plages, dans la région de Cricqueboeuf, que nous avons collectés tous ses fossiles. Ils sont d'âge Oxfordien, Kimméridgien et Cénomaniens* », commente le couple.

« *La collection Hurtrelle s'inscrit parfaitement dans les collections du Paléospace l'Odyssée car elle représente le patrimoine géologique et paléontologique régional : la majorité des fossiles a été récoltée à Cricqueboeuf dans des niveaux de références et la stratigraphie exacte de découverte a été notée, ce qui en fait une très belle collection de site* », renchérit Karine Boutillier, directrice du Paléospace. Parmi la collection, se trouve un petit trésor...

Une pièce, plus particulière, a attiré l'attention d'Eric Buffetaut, paléontologue chercheur, Docteur ès sciences et directeur de recherche au CNRS. « *Il s'agit d'une vertèbre de la queue d'un dinosaure Sauropode de -150 millions*



*d'années. Je vais commencer par faire une description de ce spécimen, une identification, comparer cette vertèbre à ce qui existe déjà. Je vais également faire des recherches pour savoir comment elle est arrivée là. Cette étude sera publiée dans une revue scientifique* ».

> Animation

## Un tournoi d'échecs dans un décor du Jurassique

Un tournoi de haut niveau

**Le tournoi d'échecs au Paléospace a réuni 69 joueurs de Haute et Basse-Normandie.**

Parmi les joueurs d'échecs, il y avait des hauts niveaux issus des clubs de Lisieux, de la Rivière Saint-Sauveur et de Dives sur Mer. « *Il y avait deux maîtres aux échecs ayant dépassé les 2400 points au classement Elo, sachant que le score du joueur le plus fort du monde atteint 2870 points !* » se réjouit Stéphane Croutte, médiateur scientifique au Paléospace et organisateur du tournoi.

En parallèle, un tournoi open, ouvert à tout le monde a réuni de nombreux joueurs de tout âge. Le décor du tournoi est original : jeux d'échecs et squelettes, une bonne formule !

Car ce tournoi a permis également de faire découvrir le musée. « *Nous avons visité le Paléospace pendant la pause-déjeuner, c'est une très bonne idée qui nous a permis de nous délasser un peu. Ce tournoi était très bien organisé au niveau du timing, nous avons pu faire sept rounds dans la journée* », confie un joueur.

« *Ce tournoi, qui est homologué, se renouvellera l'année*



*prochaine !* » annonce Stéphane Croutte, arbitre de la Fédération Internationale Des Echecs, un titre qui a été validé cette année, après le passage d'un examen en 2010 et deux arbitrages de grands tournois internationaux.

Les résultats de ce tournoi sont les suivants :

- Pour le classement général :

**1<sup>er</sup> Maxence Godard, 2<sup>ème</sup> Nicolas Coursaget**

**3<sup>ème</sup> Vincent Colin, 4<sup>ème</sup> Gael Lejeune**

- Et pour le tournoi open :

**1<sup>er</sup> Pierre Perrot, 2<sup>ème</sup> Antoine Simon, 3<sup>ème</sup> Simon Girault**

> Collection

## André Dubreuil prête son squelette au Paléospace

Un contrat de dépôt de squelette de dinosaure et un retour aux sources.

"*Il s'agit d'un spécimen rarissime et Normand qui entre dans le thème de la future salle « Dinosaures de Normandie » dont l'ouverture est prévue en 2014* », souligne Gérard Vauclin. Il en sera très certainement l'élément phare.

Exposé jusqu'à présent au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, le fossile revient donc à ses origines, la Normandie. Une retraite bien méritée après des années d'études scientifiques ! Une belle histoire...

Ce squelette, de 5m de long, presque complet, a été découvert en 1994. "*C'était dans mon jardin. Au départ, ce que je croyais être une dent de belle taille s'est révélé être une griffe ! Après avoir alerté les scientifiques, et aidé par Ronan Allain, nous avons creusé une heure, à peine, et le fossile a pointé son museau*" se remémore André Dubreuil, membre de l'association Paléontologique de Villers sur mer et maire de Conteville.

Outre des côtes et des membres, l'équipe du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris a récolté les ossements d'un



crâne juvénile, aujourd'hui reconstitué, "*soit le crâne le plus complet de dinosaure carnivore de notre continent !*" poursuit André Dubreuil.

"*Nous sommes profondément touchés de la confiance que vous nous faites. Et nous ferons tout ce qui est nécessaire pour que votre dinosaure soit mis en valeur au Paléospace*" conclut Gérard Vauclin en s'adressant à André Dubreuil, pendant la signature des documents.



Ci-contre : L'intention scénographique de la nouvelle salle du Paléospace. En encadré, de gauche à droite : Ronan Allain, Laurent Picot et Eric Buffetaut lors de la sélection des fossiles.

> Collection

## Un évènement de taille : "Dinosaures de Normandie" à l'étude !

**Le Paléospace nous a ouvert ses portes pour nous laisser entrevoir les coulisses de la préparation de la future nouvelle salle « Les Dinosaures de Normandie »**

Le 13 décembre dernier, le Paléospace recevait la visite des scientifiques de renom, Eric Buffetaut (Paléontologue et chercheur au CNRS) et Ronan Allain (Paléontologue, Maître de conférences au Muséum National d'Histoire Naturelle) afin d'étudier et sélectionner les fossiles destinés à la nouvelle salle du Paléospace « **Dinosaures de Normandie** » qui ouvrira ses portes au printemps 2014.

Le temps d'une journée, les scientifiques ont étudié un à un les fossiles de dinosaures. En amont un travail de collecte minutieux a été récompensé par le concours et la confiance de l'ensemble des propriétaires de ces pièces remarquables. Ces fossiles proviennent, en effet, de collections publiques et privées, tous ont été trouvés en Normandie et présentent un intérêt scientifique majeur.

Le *Dubreuillosaurus valesdunensis*, viendra compléter en beauté la collection des « Dinosaures de Normandie ». Ce squelette exceptionnel de dinosaure carnivore sera, lui, présenté dans sa version originale. Il a été découvert en 1994 par André Dubreuil, membre de l'Association

Paléontologique de Villers sur mer.

Les spécimens sélectionnés vont être confiés pour le moulage aux mains expertes d'Abel Prieur, Conservateur des collections de Paléontologie à l'Université de Lyon. Un travail de moulage très spécifique qui nécessite plusieurs mois de travail pour un résultat à l'identique.

Ce rendez-vous inédit pour le Paléospace a permis aux scientifiques Eric Buffetaut et Ronan Allain d'observer, de comparer et ainsi de voir naître de nouveaux questionnements sur certaines de ces pièces. L'étape suivante pour les scientifiques sera la rédaction des textes destinés aux visiteurs de la nouvelle salle « Dinosaures de Normandie ».

Cette journée très riche pour la directrice Karine Boutillier et le responsable scientifique Laurent Picot, plaçait le Paléospace au cœur de ses préoccupations : étudier, donner vie aux collections, nourrir le propos scientifique pour le transmettre aux enfants, parents, visiteurs, passionnés...

**Rendez-vous au printemps prochain pour la découverte exceptionnelle des « Dinosaures de Normandie » !**

## NAISSANCE

**Arthur CHAMPION,**  
né le 06 octobre 2013

## MARIAGES

**Monsieur Alexandre PAQUOT  
et Madame Mariam ADAMJY,**  
le 29 juin 2013

**Monsieur Hadrien de BOURBOULON  
et Madame Audrey GRASSI,**  
le 07 septembre 2013

**Monsieur Marc OUANHNON  
et Madame Julija NARKEVICIUTE,**  
le 21 septembre 2013

**Monsieur Sébastien WEIL  
et Madame Laure DEROUET,**  
le 28 septembre 2013

## DÉCÈS

**Monsieur Claude COEURJOLY,**  
décédé le 16 septembre 2013

**Madame Claudette PONSEEL,**  
décédée le 25 septembre 2013

**Madame Myriam MASSET,**  
décédée le 26 septembre 2013

**Madame Simone PICQUOT,**  
décédée le 10 novembre 2013

**Monsieur Gérard BRISMONTIER,**  
décédé le 27 novembre 2013

**Monsieur Alain LEMEUNIER,**  
décédé le 06 décembre 2013

# Agenda



## 5<sup>ème</sup> édition du festival de Scrabble de la Côte Fleurie

Pour sa 5<sup>ème</sup> édition, du 30 janvier au 2 février 2014, le festival de Scrabble de la Côte Fleurie s'apprête à accueillir 200 compétiteurs. Proposé par la Fédération Française de Scrabble, en collaboration avec le comité Normandie, en partenariat avec la municipalité et l'office de tourisme de Villers sur mer, le festival offrira aux 200 joueurs 4 jours de tournois.



### Atelier des p'tits chefs

Mardi 18 février

#### Atelier « crêpes et oranges »

Pour la chandeleur, les chefs des Disciples d'Escoffier invitent les enfants à découvrir des recettes autour des crêpes et de l'orange. Des mariages de saveurs ingénieux et des idées simples à réaliser chez soi seront au rendez-vous !

Inscription à l'Office de Tourisme de Villers/mer  
6,50 € par enfant - À 16h00  
Salle panoramique du Casino



### La fête des enfants

Mardi 22 février

#### Bal masqué des enfants

Un bal masqué rigolo pour les enfants avec une piste de danse, de la musique et un goûter offerts aux enfants. L'occasion pour les enfants de revêtir leurs plus beaux costumes !

À 15h00  
Salle panoramique du Casino  
Gratuit



Samedi 1<sup>er</sup> Mars

#### Le Château Magique

N'attendez plus, entrez dans le Château Magique en compagnie de Dalpaz, un poète venu de nulle part, doté d'un humour décapant, et d'un pouvoir... magique ! Un spectacle unique en son genre, qui enchantera petits et grands, par son originalité et sa créativité. Une mise en scène délirante signée James HODGES, dont la renommée n'est plus à faire !

Destiné aux enfants de 6 à 12 ans  
Durée 50 min - À 15h30  
Cinéma du Casino  
Gratuit - Places limitées